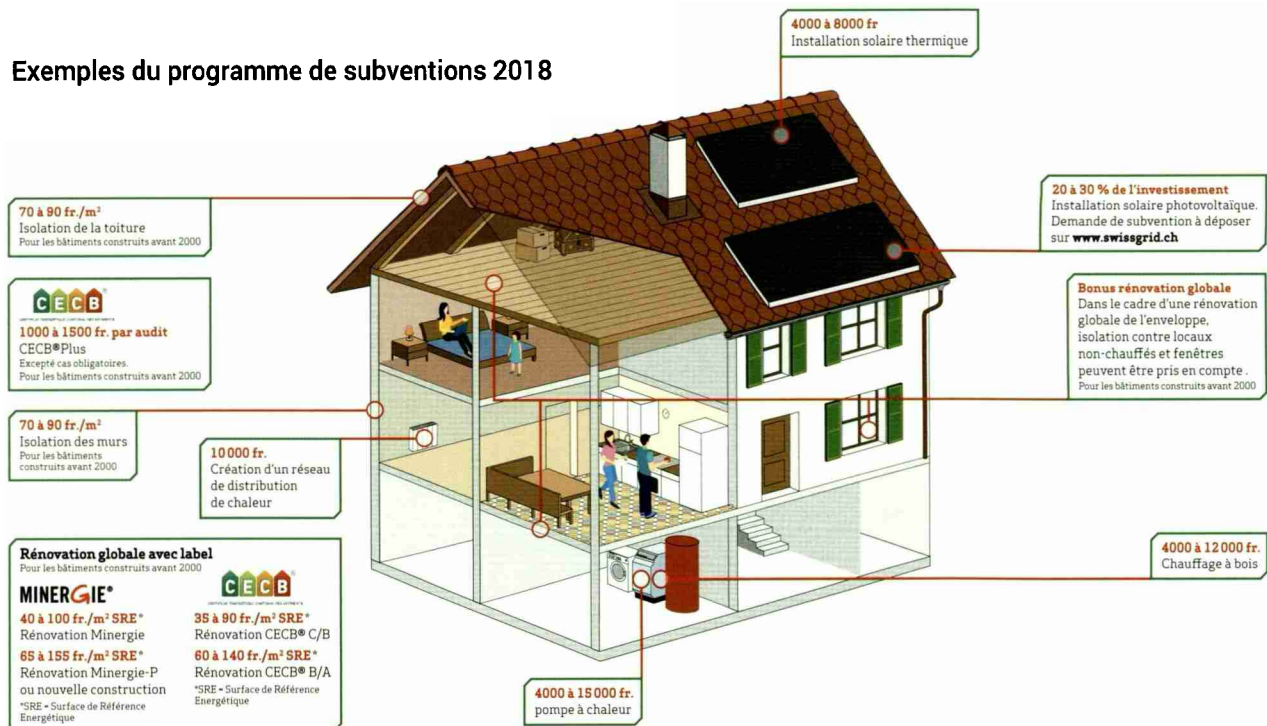




RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES Des subventions à la hausse

Exemples du programme de subventions 2018



Le programme vaudois de promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment s'élèvera à 37 millions de francs pour 2018, soit 5 millions de plus qu'en 2017. Le Conseil d'Etat entend ainsi encourager l'assainissement du parc immobilier cantonal.

Cette importante nouvelle contribution fait suite au programme 2017 de subventions, lequel a pleinement atteint ses objectifs. En effet, les 32 millions mis à disposition l'an dernier sont en passe d'être intégralement engagés, avec plus de 1500 demandes de subvention déjà déposées.

L'appui à l'assainissement des bâtiments traduit également la volonté du Conseil d'Etat de soutenir l'environnement économique vaudois; les montants engagés en 2017 devraient ainsi générer des retombées d'au moins 160 millions de francs. Les montants alloués par type d'interventions

resteront similaires à ceux qui prévalaient en 2017, à l'exception des aides pour l'installation de chauffages à bois et de pompes à chaleur qui augmenteront afin de les rendre plus attractives. Les conditions détaillées sont précisées sur le site: www.vd.ch/subventions-energie